



N° 539./ADA/DAF/DRHL/SRH

وكالة التنمية الفلاحية  
+٢٠٥٣٦٤٤٧٩٥٥ | +٢٠٥٣٦٨٨٧٧٨٧  
AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Rabat le:..... 30 SEP. 2024

**DECISION  
RELATIVE A L'ORGANISATION DU CONCOURS DE RECRUTEMENT  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2024  
LE DIRECTEUR GENERAL  
DE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

- Vu les dispositions de l'article 9 de la loi n°42-08 portant création de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- Vu la loi des cadres annexée au budget d'exploitation de l'Agence pour le Développement Agricole au titre de l'année 2024 ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu l'arrêté en date du 10/10/2019 fixant la nouvelle organisation des services de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- Vu le décret n° 2.22.900 du 8 Rabii II 1444 (03 Novembre 2022) portant renouvellement de la nomination de Monsieur El Mahdi ARRIFI aux fonctions du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- Vu le décret n°2-11-621 du 28 Hija 1432 (25/11/2011) fixant les conditions et les modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative à la gestion des procédures de recrutement au sein des Etablissements et Entreprises Publics ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°14/2012 du 19 Juin 2012 relative aux modalités de gestion des concours de recrutement dans les emplois publics ;
- Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime n°620.14 du 24 Février 2014 fixant les conditions, modalités et programmes du concours pour le recrutement des Techniciens de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> grade.

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :** L'Agence pour le Développement Agricole organise le **17 Novembre 2024** un concours pour le recrutement de trois techniciens titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé en secrétariat de direction ou gestion des entreprises (option : Office Manager) ou diplôme équivalent.

**ARTICLE 2 :** Le concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine et âgés d'au moins de 40 ans à la date du concours.

Le concours comprend deux épreuves écrite et orale.

**ARTICLE 3 :** Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite portant le nom et prénom du candidat, son adresse, son e-mail et son numéro de téléphone ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme du baccalauréat ;
- Une copie certifiée conforme à l'original des diplômes dans les spécialités susmentionnées ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la Carte Nationale d'Identité ; et
- Une copie certifiée conforme à l'original de la décision de l'équivalence des diplômes le cas échéant.

**ARTICLE 4 :** Les dossiers doivent être envoyés par courrier ou déposés au bureau d'ordre au plus tard le 18/10/2024 à 16h30 à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Mehdi Benbarka, Bâtiment 2 et 3 Hay Riad – Rabat.

Tout dossier de candidature parvenu hors délai ou incomplet ne sera pas pris en considération.

**ARTICLE 5 :** Les listes des candidats convoqués pour passer les épreuves écrite et orale ainsi que les résultats définitifs seront publiés sur le site de l'ADA ([www.ada.gov.ma](http://www.ada.gov.ma)) et celui de l'emploi public ([www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)).



Le Directeur Général  
de l'Agence pour le Développement Agricole

Signé : El Mahdi ARRIFI